

Mis en ligne le 20/11/2024



Le Président du Syndicat Mixte  
de l'Ouvèze Provençale

A

**Madame la déléguée,  
Monsieur le délégué,**

Entrechaux, le **20 NOV. 2024**

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du **Comité Syndical** est organisée dans la **salle du conseil (mairie), à Entrechaux** le :

**Mercredi 27 novembre 2024 à 9h00**

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 24 octobre 2024

#### **Délibérations**

3. Approbation du projet de PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) de l'Ouvèze provençale
4. Programme d'actions hydromorphologiques : validation du niveau d'ambition à développer par le SMOP
5. Projet de transfert de gestion du piège à embâcles et à matériaux du ruisseau Malguéri suite à la demande de la commune de Buis-les-Baronnies.
6. Autorisation de paiement de factures d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025

#### **Questions diverses**

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,  
Jean-François PERILHOU



**POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU COMITE SYNDICAL ET LES CONDITIONS DE QUORUM : MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE ET DE RELAYER CETTE INVITATION A VOTRE SUPPLEANT EN CAS D'ABSENCE**